

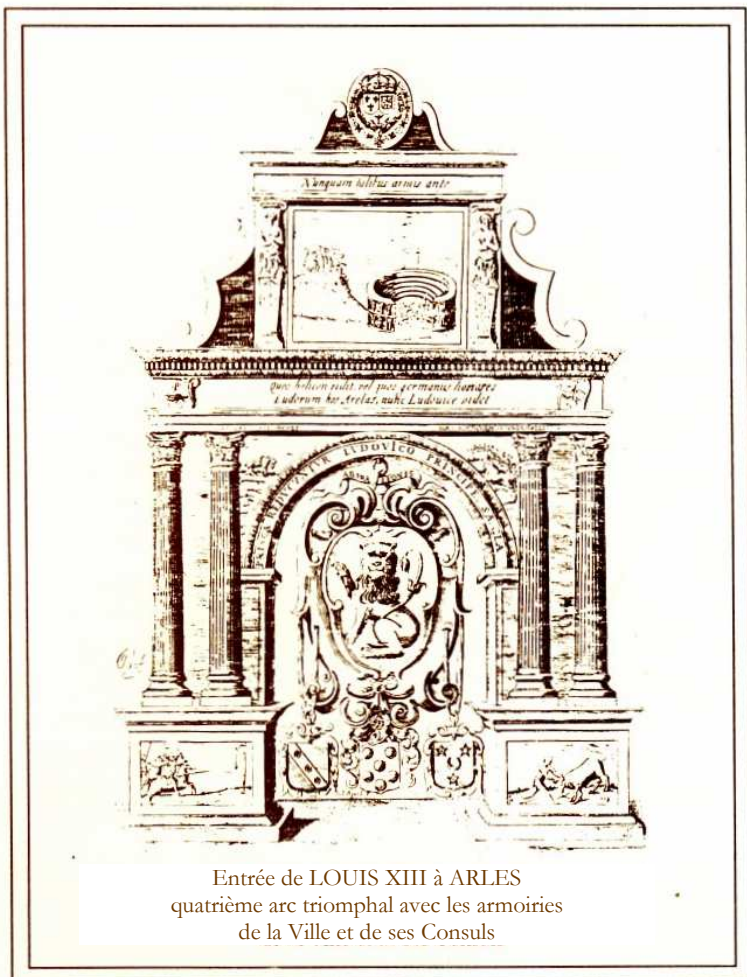
# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

Siège social : place du Sauvage — 13200 ARLES

N° 71

Juin 1990



Entrée de LOUIS XIII à ARLES  
quatrième arc triomphal avec les armoiries  
de la Ville et de ses Consuls

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Pour la protection de son patrimoine historique et esthétique

Fondée en 1903

Reconstituée en 1971

## **PRÉSIDENTS D'HONNEUR :**

FRÉDÉRIC MISTRAL

PIERRE FASSIN

ÉMILE FASSIN

ANDRÉ VAILHEN-REMACLE

## **ANCIENS PRÉSIDENTS :**

AUGUSTE LIEUTAUD 1903 - 1923

JEAN LANDRIOT 1971 - 1974

RENÉ VENTURE 1974 - 1987

## **BUREAU :**

PRÉSIDENT : HENRI CÉRÉSOLA

VICE-PRÉSIDENTS : RÉMI VENTURE

JEAN TERRUS

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : MARCELLE FERRARI

TRÉSORIER : ROBERT LAUGIER

ARCHIVISTE : RÉGIS MARCHAL

INFORMATIQUE : FRANÇOISE PONSDESSERRE

SUPPLÉMENT AU BULLETIN : GENEVIÈVE PINET

PIERRE NÉRI

## **COMMISSIONS :**

RELATIONS EXTÉRIEURES : JEAN TERRUS, PATRICK PETRINI,  
MARCELLE FERRARI

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE : JANINE CASTANET,  
PIERRE MAXENCE, PIERRE NÉRI, GENEVIEVE PINET

# SOMMAIRE

Éditorial.....	page 1
Petite chronologie des évènements révolutionnaires arlésiens .....	page 4
La rue des Carmes.....	page 12
Un sculpteur oublié Jean TURCAN .....	page 15
Introduction à l'histoire des protestants à Arles.....	page 19

## ÉDITORIAL

La fèria d'Arles, l'exposition GOYA ont été des moments forts de la vie arlésienne... dans le respect de nos monuments vénérables. Elles ont été marquées par un afflux de touristes venus aussi visiter et apprécier notre Arlésie.

Saluons aussi, comme il se doit, l'élection de notre nouvelle reine d'Arles, Carole BRESSY, dans une atmosphère de ferveur renouvelée pour nos traditions et qui s'est encore plus manifestée lors de la messe en provençal, célébrée en la Major rénovée, en présence de la Confrérie de St Georges. Celle-ci avait rendu, peu avant, un hommage émouvant à son ancien guide Pierre SAUREL, dont une rue porte désormais le nom à Trinquetaille.

Ce trimestre a été aussi marqué pour notre association par la mise en place des commissions pour mieux "appréhender" (et se tenir au courant de) ce qui peut intéresser notre Vieil Arles.

Les rencontres avec la municipalité, avec notre conservateur Jean-Maurice ROUQUETTE, avec d'autres responsables et professionnels, nous ont confortés dans notre rôle de vigilance et de présence active à différents niveaux.

Certains dossiers sont préoccupants, comme les couleurs des façades, l'aménagement du presbytère SAINT-JULIEN (construction de garages), la ROTONDE qu'il faut consolider, etc., etc. Aujourd'hui, nous prendrons deux exemples qui méritent toute notre attention :

— **Le premier** concerne deux monuments de la Hauteure : les Arènes et l'église St Blaise le long du rempart Vauban. Nos arènes où cet échafaudage s'éternise, favorisant peu à peu un dépotoir public, placardé d'affiches diverses où la vue débouche à la verticale au niveau de la tour ouest sur une énorme antenne (pour quel usage ?) ; quant à la tour sud, peut-être aurons-nous sous peu une première récolte de figues... probablement encore plus abondante... sur la toiture de St Blaise (XVI<sup>e</sup> siècle) ! Ce toit, véritable jardin suspendu et fleuri, paradis actuel de nos petits oiseaux et de nos pigeons, va devenir certainement un sujet du plus haut intérêt... pour les botanistes contemporains et le "zoom" des élèves de l'École nationale de la photographie !

Le problème n'est pas facile à résoudre, reconnaissons le, car la soude ou l'acide ou la coupe simple des arbres, vont aggraver les dégâts dans la pierre séculaire ; toutes les solutions, malgré cela, doivent être envisagées, y compris celles de bénévoles reconnus avec l'élaboration d'un dossier technique argumenté et d'un devis précis. Les A.V.A. soutiendront et promotionneront toutes actions allant dans ce sens (une étude avec le G.A.A. est en cours) concernant des monuments de cette importance archéologique. Il faut agir vite ; rappelons, pour mémoire, la destruction des 25 mètres de figuier de l'église St Honorat !

— **Le deuxième** exemple concerne un édifice qui nous tient à cœur, où les A.V.A. et le G.A.A. ont donné beaucoup d'eux-mêmes. Il devient actuellement un lieu d'aisance et un lieu de culte pour certains en l'honneur d'Éros et de Nicot, taquinant là aussi (hélas) d'autres produits plus dangereux ! Je veux parler de la chapelle de l'Agenouillade ; tardivement classée monument historique le 25 janvier 1942, car reconstruite en 1529 (tout de même), elle est

le symbole d'une tradition chrétienne et un élément majeur de nos chers Alyscamps. Cet abandon et ces outrages répétés viennent en partie d'un problème foncier particulier qui semblerait sur le point de se solutionner. En effet, notre association a été contactée afin que cette chapelle puisse appartenir au domaine public et donc bénéficier d'une protection et d'une destination dignes de notre patrimoine et de ce qu'elle représente. Nous allons nous atteler plus fermement encore à ce projet dont nous ne pouvons dire plus à ce jour.

À travers ce qui précède, nous voudrions instamment que vous soyez conscients que c'est avec votre soutien et votre fidélité aux A.V.A. que nous pourrions conserver et améliorer ce cadre monumental qui fait partie intégrante de notre qualité de vie pour laquelle nous vous savons très attachés.

**Henri CÉRÉOLA**

## **ART CONTEMPORAIN**

Comment comprendre l'art actuel à partir de ce que nous ont laissé nos aïeux? Quel est le cheminement initiatique à faire? Cela sera réalisé en principe début octobre 1990 à la Commanderie Sainte-Luce ou au Musée Réattu sous forme de conférences ou de visites de l'exposition consacrée à ce sujet (6 octobre — 15 octobre) par madame MOUTASHAR ou monsieur ALECHINSKY par groupes de 30 environ. Les personnes intéressées doivent se faire connaître aux A.V.A. qui ont la possibilité d'organiser ces rencontres.

# **PETITE CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES ARLÉSIENS**

**1788 :**

**MAI :**

Réuni en session extraordinaire à Lambesc, le Tiers-état provençal demande l'égalité devant l'impôt et la convocation des États.

**SEPTEMBRE – OCTOBRE :**

L'automne est très pluvieux. Les terres basses du terroir arlésiens sont tellement inondées qu'il est impossible de les semer. Le blé constituant la principale richesse d'Arles, ce manque à gagner entraînera l'année suivante des risques de disette, ou tout au moins d'augmentation des prix.

**19 OCTOBRE :**

Trente Arlésiens envoient au ministre Villedeuil un placet demandant la réforme du règlement régissant le gouvernement communal arlésien. Ce dernier, datant de 1740, excluait du conseil

municipal les corporations, ainsi que ceux ne jouissant pas de revenus importants.

Cette question est la cause qui explique pourquoi les évènements révolutionnaires arlésiens sont si précoces, n'étant pas lié directement à ce qui se déroule à Paris en même temps.

### **NOVEMBRE :**

Villedieuil donne son accord à une réforme des statuts municipaux arlésiens. L'avocat Trophime Tinellis est chargé de former une commission, composée de citoyens pris dans toutes les classes de la ville, afin d'étudier d'éventuelles transformations au règlement.

Mais les Consuls s'accrochent à leurs privilèges. Se réclamant des "libertés" arlésiennes, ils affirment ne pas reconnaître la nomination de Tinellis, promulguée par l'administration royale du Comté de Provence.

### **25 NOVEMBRE :**

Début du grand hiver de 1788 dont les répercussions, aggravant celles provenant de l'automne pluvieux, seront importantes dans le déroulement des évènements révolutionnaires (disette, inflation...).

### **DÉCEMBRE :**

Pierre-Antoine d'Antonelle fait paraître anonymement à Arles la première édition de son *Catéchisme du Tiers-état à l'usage de toutes les Provinces de France, et spécialement de la Provence*. Il y présente les revendications du Tiers-état.

### **2 DÉCEMBRE :**

Le Conseil de ville, uniquement composé de nobles et de bourgeois aisés, refuse obstinément toute réforme de ses statuts. Il nomme lui-même une commission docile, afin d'enterrer toute velléité de changement.



### **3 DÉCEMBRE :**

La mauvaise volonté de l'oligarchie urbaine est très mal accueillie dans la ville. Une pétition circule, rappelant aux Consuls que toutes les classes de citoyens ont le droit de participer au gouvernement de la cité. Le document est signé par un bon nombre d'Arlésiens.

### **16 DÉCEMBRE :**

Afin d'améliorer son image de marque, le Conseil de ville fait mine de composer. Tout en restant intrigant, il ouvre sa commission à douze personnes qui ne siègent pas en son sein. Bien entendu, il prend soin de nommer des gens particulièrement dociles afin de rester le maître...

### **17 DÉCEMBRE ET JOURS SUIVANTS :**

L'attitude relativement libérale du Conseil de ville est bien accueillie dans la cité. Un placet anonyme est toutefois publié, demandant encore une réforme des statuts communaux.

La commission nommée à l'hôtel de ville commence ses travaux.

### **20 DÉCEMBRE :**

Le froid redouble. Le Rhône se couvre de glace depuis l'église des Frères prêcheurs jusqu'à Tarascon.

### **24 DÉCEMBRE :**

Son projet de réforme étant mis au point, la commission en commence la rédaction définitive.

### **30 DÉCEMBRE :**

Élection des nouveaux Consuls, les derniers à porter ce titre :

1<sup>er</sup> Consul : Joseph-Denis de BARRAS-LANSAC

2<sup>e</sup> Consul : Charles Trophime HUART, avocat

3<sup>e</sup> Consul : Jacques BONTEMPS, bourgeois

4<sup>e</sup> Consul : Guillaume FERAUD, chirurgien

Joseph-Denis de BARRAS était l'un des membres les plus conservateurs du Conseil, ayant toujours rejeté toute velléité de réforme.

\*  
\* \*

## **1789 :**

### **5 JANVIER :**

Installation de la nouvelle municipalité.

### **9 JANVIER :**

La commission rend public son projet de réforme. Ce dernier mécontente le Conseil de ville, pris à son propre jeu. En effet, malgré la façon dont elle avait été formée, la commission préconise quelques changements dans les statuts municipaux. Les réformes proposées sont les suivantes :

- timide ouverture au profit des classes exclues grâce à la création de trois assemblées distinctes, dont une composée de tous les chefs de famille.

- réforme fiscale favorisant les revenus modestes (baisse ou suppression des impôts indirects qui écrasaient le peuple : octroi, droits de piquet et de grève).

Le conseil de ville rejette en bloc le projet de réforme et ajourne toute décision concernant cette affaire qu'il compte bien enterrer.

### **10 JANVIER :**

La commission, mécontente de voir son travail ignoré par le Conseil de ville, en appelle à l'Intendant (représentant du gouvernement royal en Provence).

### **23 JANVIER :**

Les États de Provence étant convoqués à Lambesc, le Conseil désigne unilatéralement les représentants officiels de la ville, excluant à nouveau de la décision tous ceux qui ne siègent pas en son sein.

### **24 JANVIER :**

Convocation des États Généraux par Louis XVI.

Selon le texte de cet édit, Arles perd son privilège de députer directement aux États Généraux. La ville est mélangée au reste de la sénéchaussée dont elle est le centre, devant voter au sein de cette dernière.

### **3 FÉVRIER :**

Antonelle publie une note sur les évènements provençaux. Il critique les nobles possédant fief, les seuls qui ont le pouvoir dans les États de Provence.

Quatre membres de la Commission rencontrent les Consuls à l'hôtel de ville. BARRAS-LANSAC et ses collègues réitèrent leur refus de voir transformer les statuts de 1740.

### **5 FÉVRIER :**

Mort subite du second consul Charles Trophime HUART, dont les talents de conciliateur manqueront à la municipalité.

### **11 FÉVRIER :**

La commission harcèle toujours les Consuls et le Conseil de ville. Elle publie un rapport qui critique le rôle de ce dernier et demande la convocation du Conseil général (assemblée de tous les chefs de famille) pour délibérer de l'attitude que la ville doit prendre vis à vis de l'élection des députés aux États Généraux. Bien entendu, la municipalité refuse. Si elle tient tant à ce qu'Arles ait des députés particuliers, ce n'est pas seulement pour défendre "l'autonomie" et les "privilèges" de la cité. C'est surtout pour confisquer l'élection à son seul profit.

Le mode d'élection au niveau de la sénéchaussée était plus démocratique, puisqu'il échappait totalement à l'administration consulaire

### **15 FÉVRIER AU 9 MARS :**

Toutes les corporations viennent à tour de rôle à l'hôtel de ville déposer des cahiers de doléances demandant la réforme des statuts.

### **MARS :**

Antonelle signe un nouveau pamphlet dans lequel il se prononce contre une députation particulière d'Arles, qui, en tout état de cause, ne servirait que l'oligarchie en place.

### **10 MARS :**

La municipalité ayant demandé l'élection de députés particuliers, Necker refuse de revenir sur les décisions prises. Les Consuls se drapent toujours plus dans les "libertés d'Arles bafouées" pour défendre leurs privilèges.

### **11 MARS :**

Réunion préparatoire convoquée par les Consuls en prévision des futures élections aux États Généraux. La séance, qui se déroule dans la maison de l'Oratoire (actuel Tribunal de Commerce), est boycottée par les corporations, ces derniers se refusant à faire le jeu des Consuls. Seules cinquante personnes y assistent. Le marquis GUILHEM de CLERMONT LODÈVE, qui a été l'instigateur de la réunion et qui ambitionne d'être élu député "*s'agite vivement*" pour qu'une décision ferme soit prise (d'après Pierre Véran). La réunion est reportée.

### **15 MARS :**

Nouvelle réunion, à laquelle ne participent toujours pas les corporations. Aucune décision n'est prise, car la motion demandant la

convocation du Conseil général est évidemment repoussée.

Les Consuls ont encore espoir de garder la situation en main à leur seul profit.

### **16 MARS :**

Publication d'une ordonnance qui convoque pour le 30 mars l'assemblée des trois états de la sénéchaussée pour l'élection de leurs députés.

### **17 MARS :**

Niant les décisions royales, les Consuls convoquent le Conseil de ville pour le 22 mars afin que ce dernier élise illégalement les députés particuliers de la ville. Un Conseil général est convoqué pour le 20 mars. On essayera de lui arracher son soutien. L'hôtel de ville prend le risque de perpétrer un refus de soumission aux décisions royales.

### **20 MARS :**

Réunion houleuse et agitée du Conseil général dans l'église des Frères prêcheurs. Ont été convoqués tous les chefs de famille de la commune (Arles, Trinquetaille et Fontvieille). Les Consuls nomment autoritairement des commissaires pris dans toutes les classes de la société afin de rédiger un mémoire défendant "*les privilèges d'Arles*",... en fait ceux de l'oligarchie... Selon Pierre Véran, GUILHEM de CLERMONT-LODÈVE, qui fait partie de cette commission, prononce "*...un interminable discours... sur un ton théâtral et tragique*", plaidant la cause des "*droits imprescriptibles de ce pays de députer directement aux États Généraux*". Mais la situation échappe vite aux mains des Consuls. Les libéraux protestent. Julien Antoine ESTRANGIN<sup>(1)</sup> se lève et dit: "*Commune, que te demande-t-on, de désobéir au Roi ?*". Les Consuls demandent à ESTRANGIN de retirer ses paroles. Véran écrit qu'"*il partit des huées de tous les coins de l'église, ce qui fit lever prudemment la séance. Les Consuls prirent le parti de se retirer par la porte du cloître...*"

La foule, très agitée, refuse de lever la séance. Elle réclame la suite du discours d'ESTRANGIN, et demande que GUILLAUME BONNEMANT, avocat des corporations, prononce le sien. Les deux avocats promettent de les faire publier, le tumulte les empêchant de parler. La foule se retire.

Cet épisode marque le premier échec retentissant des Consuls, contraints de quitter la séance par une porte dérobée. Pour l'oligarchie urbaine, c'est bien le "*commencement de la fin*".

(à suivre)

**Rémi VENTURE**

(1) Fait significatif, Julien-Antoine ESTRANGIN, ici chef des contestataires, sera rejeté parmi les modérés arlésiens, les "chiffonniers", devant la radicalisation des révolutionnaires arlésiens.

## LA RUE DES CARMES

La rue des Carmes, près de la place de la République, devient peu à peu piétonne, ce qui est une très bonne chose. Cafetiers et restaurateurs ont installé des tables et des chaises où il fait bon s'asseoir, bavarder et regarder la foule déambuler. Mais savez-vous que cette rue n'existait pas autrefois puisqu'il y avait là une église. C'était l'église des Grands Carmes (1). Ils s'installèrent à Arles en 1349. La date de construction de l'église se situe vers 1643. Ils étaient certainement animés d'un grand zèle puisque, lorsque la cloche de leur église sonnait, il était presque impossible de prêcher dans Saint-Trophime. Cela finit par provoquer en 1632 une singulière réglementation émanant de l'autorité ecclésiastique.

On sait combien le XVII<sup>e</sup> siècle fut peu propice aux ordres religieux. Dès 1764, le couvent des Carmes ne comptait plus que neuf moines, ces derniers n'étant plus que quatre trois ans plus tard... Leurs bâtiments conventuels, immenses, menaçant ruine, nos religieux en vendirent une partie le 22 août 1783 à Nathan BEAUCAIRE, commerçant originaire de la communauté juive de l'Isle-sur-Sorgue.

La révolution de 1789 porta le coup de grâce à ce magnifique couvent. Ce dernier fut profané et dévasté en 1792. L'église fut vendue comme bien national en 1795. Les acquéreurs, Guillaume PEYRE, maréchal-ferrant, et JACQUEMIN, apothicaire, en

consommèrent la destruction. La voûte fut démolie, la nef convertie en rue qui devint bientôt publique, les chapelles latérales étant transformées en maisons d'habitation. On s'épargna la peine de vider les caveaux qui avaient servi de sépulture, se contentant de combler avec des décombres ceux dont les dalles s'écroulaient.

Le public donna à cette rue le nom de rue des morts à cause de ces tombes profanées, appellation qu'elle garda jusqu'en 1826. Il se trouvait fort peu de gens qui consentirent alors à y habiter.

L'actuelle rue des Carmes est donc, comme l'écrivit Louis JACQUEMIN, *"un large sillon tracé par le char révolutionnaire dans une église"*. Cette voie publique occupe la nef de l'ancien sanctuaire. Elle suit ensuite un des coins de l'ancien cloître pour venir aboutir rue de la Rotonde. Les maisons en bordure de la rue ne rappellent en rien l'édifice religieux. À l'exception du nom toujours porté par la voie, le paysage urbain arlésien a littéralement digéré toute trace apparente du couvent.

Mais si l'on pénètre à l'intérieur de ces maisons, le mystère s'éclaircit car ces dernières ont été bâties dans les chapelles latérales de l'église des Grands Carmes. Le plafond de leur premier étage et les pièces du premier sont en somme le sommet des chapelles latérales de l'ancienne église. Et l'on découvre avec ravissement les voûtes des chapelles avec leurs arcs en ogive. On en voit au-dessus du salon de coiffure de M. MATA, à l'angle de la rue des Carmes et de la rue de la République. On en voit chez madame RIOUSSET (maison Calvet) où l'on peut découvrir les armoiries de marbre qui ornaient autrefois le tombeau des riches seigneurs de Meyran Lacéta. Sans oublier l'ancien magasin de M. RUA. Ceux qui ont le privilège de l'âge se souviennent certainement de ce grand magasin de mercerie où l'on pénétrait en descendant un plan incliné en bois. Il y a là une magnifique voûte du XVII<sup>e</sup> siècle, semblable à une broderie de pierre, décorée de sculptures et d'angelots.

Des découvertes eurent lieu lorsque, en 1935, le tout-à-l'égout fut installé à Arles pendant la municipalité du Docteur Morizot.



J'ai à cet égard une lettre de M. BLANCHET qui tenait le magasin d'horlogerie-bijouterie juste en face. Il s'y installa en 1924 et le vendit en 1962 à M. VEROLA. C'est M. BLANCHET qui, pendant de très nombreuses années, remonta l'horloge du beffroi de l'hôtel de ville. Victime en 1958 d'une crise cardiaque, il fut remplacé dans cette tâche par M. RENOARD qui était horloger rue Voltaire.

Voici ce que m'écrivait M. BLANCHET en 1972 : *"Quand, sous le mandat de M. MORIZOT, le tout-à-l'égout fut installé à Arles, j'ai vu, dans la profonde tranchée à l'entrée même de la rue des Carmes, des piles de squelettes en grand nombre, vraisemblablement des religieux qui avaient été enterrés sous les dalles de l'église"*. Très vraisemblablement aussi — il faut l'ajouter — des restes de caveaux de famille puisque, pendant fort longtemps, bon nombre de paroissiens prirent l'habitude de se faire inhumer dans l'église de leur paroisse.

**René GARAGNON**

(1) Ne pas confondre avec les Petits Carmes ou Carmes Déchaussés qui s'installèrent face à la Roquette et bâtirent une église de style classique dont il subsiste la façade dans un état complet d'abandon (1673).

## **UN SCULPTEUR OUBLIÉ**

### **Jean TURCAN**

TURCAN est né à Arles le 13 septembre 1846, 1 Rue des Vinatiers (1). Ses débuts furent difficiles. Il travailla d'abord dans le bâtiment en tant que tailleur de pierres : on le vit en particulier sur le chantier de la place de la Préfecture à Marseille. Son habileté en tant que tailleur de pierres est telle que la ville de Marseille lui offre une bourse d'étude. TURCAN entre à l'École des Beaux-Arts de Marseille où il ne tarde pas à se signaler par de prodigieuses qualités. Il est grandement aidé dans ses études par MAGAUD, le directeur. C'est grâce à MAGAUD, d'ailleurs, que TURCAN peut partir à Paris terminer ses études.

À Paris il travaille pour le compte d'Eugène GUILLAUME, sculpteur, peintre d'histoire et directeur de l'École des Beaux-Arts. Nous avons la correspondance échangée entre GUILLAUME et TURCAN : la sollicitude de l'un n'a d'égale que la reconnaissance de l'autre. TURCAN fait la guerre de 1870-1871 en qualité de mobile. En 1872 GUILLAUME fait renouveler sa pension qui est portée à 1200 francs. À l'École des Beaux-Arts il travaille dans l'atelier de CAVALIER mais les meilleures leçons c'est au Louvre que le sculpteur arlésien ira les prendre, et c'est la statuaire grecque qui lui révélera le secret de sa beauté. En 1873, première consécration, il reçoit le prix d'atelier. L'année suivante il concourt pour le Grand-Prix de Rome : il se classe quatrième.

En 1876, il est second avec "Jason enlevant la Toison d'Or" qui est au musée de Marseille. Il expose pour la première fois au salon de 1878 : il s'agit de "l'Enlèvement de Ganymède" ; l'œuvre en bronze orne une place d'Aix-les-Bains, le modèle en plâtre est au musée de Marseille.

Une fois de plus les Arlésiens ont laissé partir les plus belles œuvres d'un de leurs compatriotes : le buste de Houdon est à Paris au Petit Palais, les statues du Cardinal de Richelieu et de Michelet ornent deux façades de l'hôtel de ville de Paris, le buste du sculpteur Idrac est à Toulouse, le buste de Fresnel à l'Institut, le monument des Mobiles à Marseille, le groupe des Lutteurs à Vannes, le Chasseur et la Fourmi à Semur, la statue de Lazare Carnot au musée de Dijon.

Certes nous avons l'Aveugle et le Paralytique au pied du grand escalier de la bibliothèque mais c'est la seule œuvre que nous possédons de notre compatriote.

Examinons ce groupe en marbre dont les Arlésiens ne voulaient pas et qui orna pendant quelque temps une place de Marseille : l'Aveugle, les yeux levés, le bras gauche en avant, marche à tâtons. Il porte sur le dos le Paralytique qui lui tient le bras comme pour le guider. Les deux têtes placées l'une contre l'autre sont émouvantes dans leur souffrance résignée. Cette œuvre symbolise, bien sûr, la solidarité humaine et TURCAN avait certainement à l'esprit des souvenirs classiques et mythologiques, en particulier Énée portant Anchise sur ses épaules.

C'est en 1879 que TURCAN songe pour la première fois à l'Aveugle et au Paralytique qui devait être la hantise de sa vie. Il fit d'abord une maquette en plâtre (aujourd'hui au musée de Marseille) à laquelle il travailla trois ans et qui fut exposée au salon de 1883. Ce fut une révélation : *"Ce ne fut qu'un cri général d'admiration lorsque apparut au salon de 1883 cette conception de la statuaire antique, originalisée et vivifiée par un cerveau provençal"*. Cinq ans plus tard, en 1888, l'œuvre en marbre est terminée et exposée au Salon. Acheté par l'État, le groupe ira au musée du Luxembourg, puis à

l'Exposition de Bruxelles de 1890, à Marseille ensuite en 1894. Au début du siècle, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les deux œuvres les plus connues de TURCAN, l'Aveugle et le Paralytique d'une part, le Monument des Mobiles d'autre part, étaient à Marseille. Un poète provençal en profita pour écrire ces quelques vers :

*De si cap d'obro d'art qu'es tout de meraviho  
N'en citarai que dous embelissant Marsilho,  
Lou groupe di soudard, Aleio de Melhian  
Qu'es un di mounament le mai patriotico,  
L'autre que nous aprend de nous douna la man,  
Coumo lai son Aveugle e son Paralitico.*

TURCAN n'a guère produit : il y a des salons où il n'a rien exposé. Mais il a longuement réfléchi, médité et pensé. Il mettra neuf ans pour produire l'Aveugle et le Paralytique. Un critique qui a bien connu TURCAN, M. SERVIAN, publia en 1915 un livre sur le sculpteur, livre dont nous tirons ces quelques réflexions :

*"Comme Pierre Puget il attaquait franchement la matière mais il était pondéré et réfléchi. Il procédait avec patience, cherchant toujours, aussi sévère envers lui-même qu'avec les autres".*

Le nom de Pierre Puget revient aussi dans les quelques lignes qu'André Villard a consacrées à TURCAN dans son livre "Art de Provence" :

*"C'est TURCAN qui domine la deuxième moitié du siècle. Cet Arlésien formé à Marseille était un artiste, et la critique s'accordait à trouver en lui un peu de la vigueur provençale de Puget".*

Le Monument des Mobiles fut la dernière oeuvre de TURCAN. Malgré quelques commandes, quelques travaux officiels, quelques encouragements, TURCAN était dans la misère. La ville d'Arles ne fit rien pour lui venir en aide et le drame de cet artiste nous rappelle celui, beaucoup plus récent, du peintre arlésien Pomerat qui mourut en 1948, grabataire et oublié de tous.

TURCAN, miné par les soucis, tomba malade et on le transporta à l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Malgré une somme de 24000 francs recueillie très rapidement par son ami intime le peintre DUFFAUD, TURCAN mourait le 3 janvier 1895. Dans son atelier on ne trouva qu'un paravent, une selle, un escabeau, quelques photos et la statue en plâtre de Lazare Carnot : il avait brûlé tous ses meubles pour se chauffer. Il avait 48 ans.

Un journaliste écrivit : *"La Provence a donné le jour à trois grands hommes: MISTRAL, MAURRAS ET TURCAN"*.

**René GARAGNON**

La plaque de marbre rose que l'on peut voir sur la façade a été inaugurée en avril 1913 au cours d'une cérémonie présidée par Marius Jouveau. Elle a été restaurée en 1972 par les jeunes des Amis du Vieil Arles.

L'œuvre fit l'objet d'un concours organisé par le journal "LE COURRIER FRANÇAIS" et TURCAN triompha de cinquante concurrents.

# **INTRODUCTION À L'HISTOIRE DES PROTESTANTS À ARLES**

L'existence d'une communauté protestante à Arles est un phénomène récent, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, attesté par les archives paroissiales et municipales. La ville est toujours restée un bastion du catholicisme. Toutefois la Provence occidentale a connu au XVI<sup>e</sup> siècle une implantation de la Réforme, d'abord avec le vieux noyau Vaudois du Lubéron, qui subit, en 1545, un massacre dirigé par le Baron d'Oppède. Puis la forteresse des Baux devint un foyer du protestantisme, avec la famille de Manville (un ancien temple protestant, dépendance de l'hôtel de Manville, porte sur le linteau d'une fenêtre à meneaux la devise calviniste "Post tenebras lux"). Leur château fut démantelé, en 1632, sur l'ordre de Richelieu.

Arles n'est pas restée à l'écart des dramatiques guerres de religion, entre le Languedoc soulevé contre l'autorité royale avec le duc de Rohan, et le Dauphiné huguenot de Lesdiguières ; en 1622, le roi très chrétien est reçu en grande pompe dans Arles, alors que l'abbatiale de St Gilles subissait les mutilations de l'armée des "religionnaires". L'abjuration d'Henri IV et surtout l'Édit de Nantes

(1598) avaient été bien accueillis par la population arlésienne, aspirant à l'ordre et la paix religieuse.

Mais la Révocation de l'Édit en 1685 par Louis XIV remet tout en cause. Quel est l'état de la communauté protestante de la ville à cette époque ? L'étude est à faire ; on constate seulement un certain nombre d'abjurations, dans les registres paroissiaux d'Arles<sup>(1)</sup> alors que s'amplifie le renouveau catholique, avec les Oratoriens jésuites, et les confréries de pénitents.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la grande cité phocéenne qui attire les protestants vers l'industrie et le négoce. Arles reste à l'écart de ce mouvement, jusqu'à l'essor des voies de communications, au XIX<sup>e</sup> siècle, qui provoque une migration des zones rurales huguenotes vers les villes.

## **ORIGINES DE LA PAROISSE PROTESTANTE AU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Le premier document connu est une lettre du pasteur BLANC de St Gilles, adressée en 1833 au maire d'Arles :

*"Conformément à l'article 294 du code pénal, je déclare que, voulant user dans la ville d'Arles, tant pour moi que pour mes coreligionnaires du libre exercice des cultes, consacré par l'article 5 de la Charte, je réunis mes coreligionnaires dans la maison de M. CONDAMIN, rue Neuve N°11 et que ces réunions ont lieu le 1<sup>er</sup> Lundi de chaque mois, à deux heures de l'après-midi."*

Leur nombre ne devait pas être bien important...

Sous la Monarchie de Juillet, le consistoire de Marseille s'intéresse à l'évangélisation de sa circonscription. Ainsi se préoccupe-t-il des protestants d'Arles en 1842, avec le pasteur de Marseille Armand DELILLE, sans grand succès semble-t-il. Remplacé par le pasteur méthodiste de Nîmes, Galienne, qui veut réunir les protestants et développer la petite communauté existante<sup>(3)</sup>.

*"Cette présence d'un dissident, qui ne fait pourtant que combler le vide laissé par les Réformés indispose certains protestants d'Arles qui décident en 1846 de louer un local rue des Prêcheurs, et de demander au consistoire de Marseille de pourvoir à la desserte de leur communauté". (André Encrevé : Évangélisation protestante au XIX<sup>e</sup> siècle, colloque de Marseille 1976).*

Le consistoire écrit le 3 décembre 1846 au maire d'Arles<sup>(2)</sup> *"Le Consistoire de Marseille, représentant légal des protestants de votre ville, à l'honneur de vous prier de bien vouloir mettre à l'avenir au nombre des dépenses de votre commune, le prix de location du dit local, soit 300 F. Dans tous les pays où les membres de notre communion n'ont pas encore de temple ad hoc, la loi et l'usage font une obligation aux communes de cette nature de dépenses; et dans une ville surtout comme celle d'Arles, où le culte catholique a été gratuitement doté de si vastes et si somptueux édifices, vous reconnaîtrez, M. le Maire, combien il serait peu équitable de laisser à la charge de nos frères le modeste local affecté à leurs réunions de prières."*

Le consistoire charge alors le pasteur BÉZIES d'effectuer des tournées d'évangélisation dans le département. Son nom apparaît dans le premier registre paroissial. Il soutient les protestants disséminés et *"le mouvement religieux en faveur du protestantisme, provoquant une forte hostilité du clergé catholique"*, d'où son action prudente. Il écrit cependant : *"il ne faut pas paraître abandonner nos nouveaux frères, sans quoi ils se passeraient de nous et nous verrions bientôt une Église Libre et séparée se former au sein de la nôtre"*.

Alors le Consistoire décide d'organiser la venue, à tour de rôle, des pasteurs de Marseille et de celui de Mouriès (d'où la multiplicité des noms dans les registres) ; tolérant, il invite régulièrement GALIENNE le Wesleyen à venir prêcher. Le nouveau lieu de culte rue des Châtaignes (actuelle rue D' Fanton) est inauguré, le 18 août 1846, en présence d'Adophe Monod, pasteur à Marseille.



Dès 1847, le Consistoire obtient une subvention de 400 F, accordée par le Ministère des Cultes, tandis que la Société chrétienne de Bordeaux fournit 300 F. Les événements politiques de 1848 qui mettent les finances de l'église en difficulté, amènent le consistoire à demander un poste de pasteur officiel ; refusé ! Il se tourne alors vers la Société centrale d'évangélisation, qui lui accorde une subvention (P.V. de la séance du consistoire de Marseille le 29 mars 1849).

En 1851, le nombre de personnes qui assistent aux réunions augmente brutalement<sup>(4)</sup>. S'agit-il d'une marque d'opposition politique (les réunions politiques étant interdites, les opposants de gauche auraient trouvé ce moyen pour se réunir...). Jean MONOD qui a présidé le service religieux, le 18 mai, précise *"célébré avec beaucoup de calme et aucune manifestation non religieuse. Je ne dissimule point les motifs d'opposition politique qui ont pu pousser ce grand nombre de catholiques vers notre culte et la prudente réserve que nous devons apporter dans nos rapports avec ces nouveaux frères; toutefois le consistoire doit se réjouir de cet événement comme d'une occasion de manifester nos croyances dans un pays où elles sont peu connues, et comme un moyen dont Dieu se sert peut-être pour amener des âmes à lui."*

Résultats: Le consistoire s'est efforcé de créer un nouveau poste de pasteur, mais reste prudent; car l'évangélisation en milieu catholique déplaît à l'autorité politique et ecclésiastique, d'où la délégation à un agent d'une société religieuse (Société centrale, ou Société évangélique de Genève, avec l'instituteur DELUZ)<sup>(5)</sup>.

N'oublions pas que les pasteurs sont rétribués par l'État, ce qui ne donne pas à l'Église Réformée une totale indépendance

*"Sans doute l'existence de rapports corrects avec l'administration est le gage d'une réelle efficacité de son action. Les protestants français ont été trop longtemps persécutés pour ne pas apprécier les avantages d'un Concordat, dût leur liberté d'action en souffrir quelque peu". (A. ENCREVÉ)*

En une quinzaine d'année la petite communauté s'est étoffée, activement soutenue par les églises voisines plus anciennes. À la croissance démographique (arrivée de travailleurs protestants aux ateliers du chemin de fer) correspond un vigoureux effort d'évangélisation. Le temps est venu de la lutte pour une reconnaissance officielle<sup>(06)</sup>.

**Jacques PERRIER**

NOTES :

(1) Profession de foi de Marguerite CARRIÈRE 1681 (registre paroissial de St Pierre de Trinquetaille, ARLES).

Le 26<sup>e</sup> jour de juin 1681, Marguerite CARRIERE, âgée d'environ 40 ans, native de Rotrodam en Hollande, fille de feu Jean CARRIÈRE, maître apothicaire et de Marie de REGNY, vivants mariés, femme de Pierre MATEL, maître apothicaire au lieu de Sommières en Languedoc, a fait profession publique de la foi catholique, apostolique et romaine, et a abjuré la religion prétendue réformée, dans laquelle elle avait toujours vécu; en foi de son abjuration, je soussigné, curé de la paroisse de St Pierre de Trinquetaille, luy ay donné l'absolution de son Hérésie et de son excommunication, ayant eu permission et pouvoir de Mgr LEGRAND, vicaire d'Arles, étant présent, et Messire Honoré SYLVESTRE, sous-diacre, et Etienne ADOREY, bourgeois, qui se sont signé avec moi, ladite Marie CARRIERE ne sachant escrire...

(2) Archives municipales d'Arles. Pli. Culte Protestant.

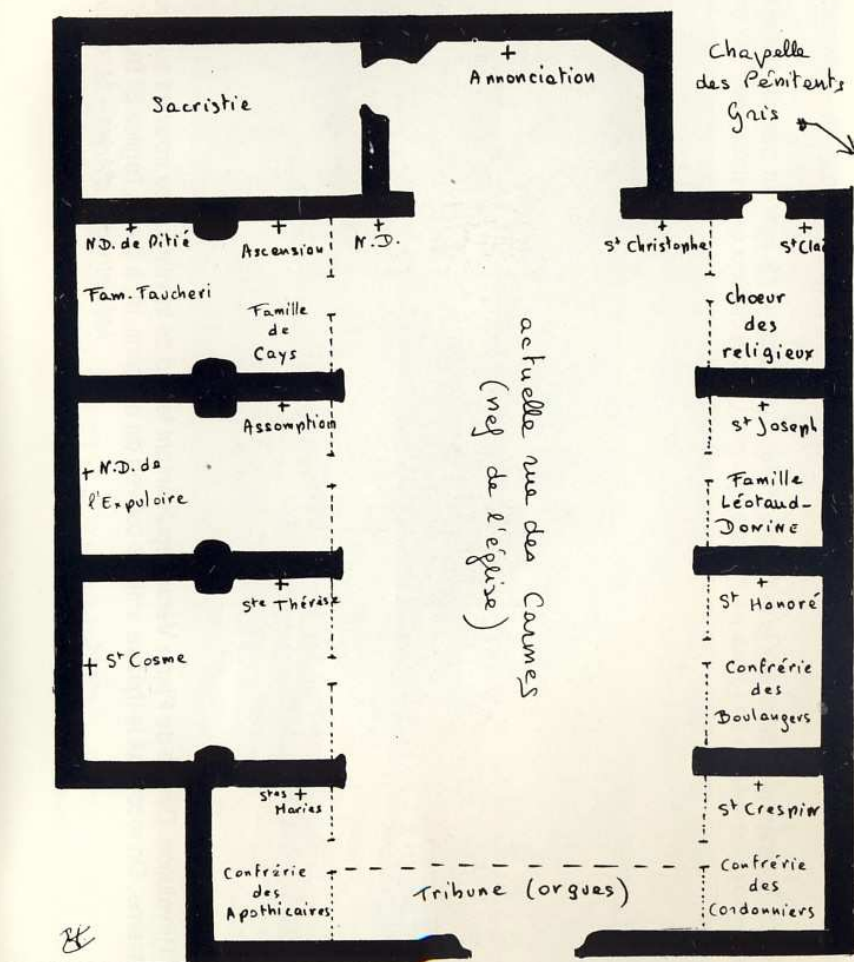
(3) Procès verbal du Consistoire du 22 juillet 1846 à Marseille.

(4) Les journées de juin 1848 avaient mis un terme à l'expérience de la République Sociale issue de la Révolution. Les mouvements ouvriers avaient été réprimés dans le sang.

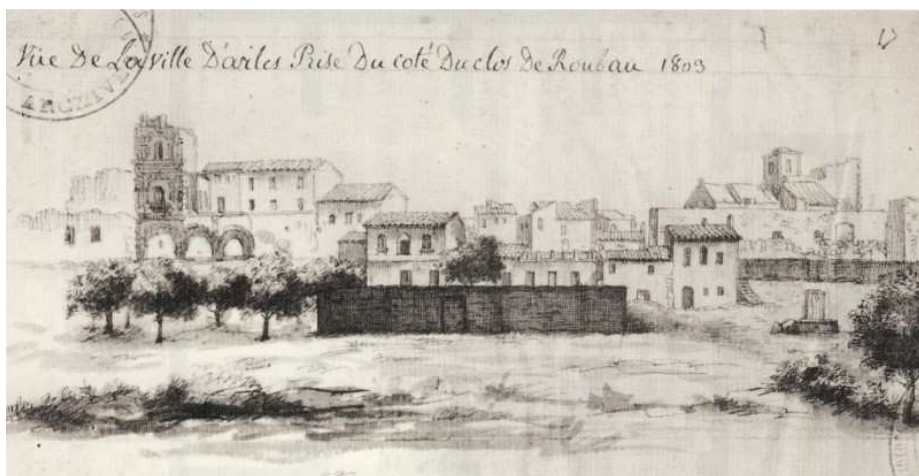
(5) Dès décembre 1847, est établie une liste de 200 protestants arlésiens, dont la présence est sans doute due aux Ateliers du Chemin de Fer.

(6) L'évangéliste ROUAZE écrit en 1853: *"Le consistoire reçoit des subventions de la ville de Marseille pour soutenir l'infirmerie, la salle d'asile, etc. Mais chaque année le Conseil Municipal fait des remontrances sur le prosélytisme..."*

# Clôtre



Actuelle rue de La République



**Arles à l'époque de la Révolution. Dessin de Pierre Véran représentant le sud de la ville, où se trouvent aujourd'hui la salle des fêtes et la caserne. On reconnaît le théâtre antique couvert de maisons, et, à droite, l'église St Blaise.**

***Médiathèque d'Arles — Manuscrit 734***



Arles à l'époque de la Révolution. Dessin de Pierre Véran représentant l'actuel chemin des Murailletes, au nord des Alyscamps. On reconnaît à droite le château de Rochefleurs aujourd'hui détruit. Le mur au bas du dessin existe encore.

*Médiathèque d'Arles — Manuscrit 734*

## *Entre Nous*

### **FÊTE DES GARDIANS 1990**

C'est sous un soleil radieux et devant une foule immense que s'est déroulée la 479<sup>e</sup> fête de la confrérie de Saint-Georges. Dès le matin une cérémonie émouvante s'est déroulée à Trinquetaille, le faubourg camarguais, pour l'inauguration de la rue Pierre Saurel, président de la Confrérie qui porta en croupe pendant de longues années nos belles reines d'Arles, et dont Magali Dunant la petite-fille est gardienne de Saint-Georges. Puis après la messe à la Major devant un magnifique parterre d'Arlésiennes, de gardians et même de cavaliers italiens invités, Carole Bressy et ses demoiselles d'honneur sont apparues au balcon de l'hôtel de ville et tout le peuple d'Arles a acclamé la quatorzième souveraine dont le charme laisse augurer d'un règne aussi brillant que celui d'Annick Ripert. Merci Annick et bravo Carole !

Parmi les premières personnalités qui l'ont félicitée, Angèle Vernet, la première de nos reines, toujours splendide en costume et qui a reçu la médaille de la ville d'Arles dans une salle d'honneur pleine à craquer.

Jeunesse et tradition font décidément bon ménage chez nous !

### **DISTINCTION**

Nous nous réjouissons de la distinction qui vient d'honorer Odyle RIO dont tout le monde connaît la passion et le dévouement pour la cause provençale. C'est en reconnaissance du travail accompli dans le domaine de l'enseignement de la langue qu'elle a reçu le vendredi 1er juin à Tarascon les Palmes académiques décernées par monsieur le Recteur d'académie. Félicitations à Odyle RIO qui a animé pendant plusieurs années le cours de provençal des A.V.A. et continue à l'Institut de langue provençale moderne.

## **EXPOSITION GOYA**

Après trois mois passés chez nous les œuvres de Francisco Goya vont se rendre à Madrid puis regagneront leur domicile respectif. Avant un bilan définitif, on peut dire que si l'impact médiatique a été moins fort que pour "Van-Gogh et Arles", cette manifestation a été tout de même un succès avec environ 60 000 entrées. Le service éducatif des musées a reçu 9 000 scolaires d'Arles et de la région pour lesquels il a également animé des ateliers. La fréquentation en groupes guidés a été particulièrement importante, notamment au niveau des associations locales et régionales, c'est une formule qui semble satisfaire le maximum de visiteurs.

## **PUBLICATIONS**

Comme chaque trimestre nous pouvons nous féliciter de l'intérêt que suscitent notre ville et son terroir.

On ne présente pas le Courrier du Parc de Camargue qui traite de tous les sujets avec une grande compétence. Dans le dernier numéro c'est la présence et l'action des ordres religieux en Camargue qui sont évoquées. Si on connaît généralement l'importance des abbayes du sel ou de l'Ordre de Malte, on découvre aussi que bien d'autres au cours des temps et aujourd'hui encore, à Notre Dame des Champs de Bouchaud par exemple y tiennent une grande place.

C'est en 1926 que le Carmel d'Arles publiait un premier ouvrage sur sœur Isabelet, réédité en 1942 et devenu bien rare aujourd'hui.

"La belle histoire d'Isabelet" par J. LENGAIGNE Carmélite d'Arles vient de paraître, préfacée par Mgr Bernard PANAFIEU. Ce livre écrit dans un style simple et charmant vient enrichir nos connaissances sur la "sainte de la Roquette" et nous la fait mieux aimer encore. La grande messe du dimanche 24 juin sera célébrée en son honneur à Saint-Césaire en présence de l'Amicale des Marins d'Arles qui l'ont toujours reconnue pour leur patronne.

Enfin, dans la série les "Guides Archéologiques de France" vient de paraître "Arles antique" un ouvrage magnifiquement illustré, faisant état des découvertes récentes à Arles, et dont il suffit de dire que les auteurs sont Jean-Maurice ROUQUETTE et Claude SINTES pour donner le niveau de qualité. Plus qu'un guide archéologique, c'est un livre capital pour tous les amoureux du passé antique de notre cité.



## **BICENTENAIRE**

En février 1790 Pierre-Antoine Antonelle était élu premier maire d'Arles. Le 23 juin 1990 à 11 heures 30, les Arlésiens s'en souviendront en apposant une plaque sur sa maison natale (ancienne annexe de l'Hospice de Chiavary), rue de la Roquette.

G.P.

## **VISITE A BARBENTANE**

C'est sous un ciel rendu limpide par un mistral frisquet qu'une vaillante quarantaine d'Amis du Vieil Arles a visité le 3 mars dernier le château de Barbentane. Très italienne d'aspect, entourée d'un parc de trois hectares aux platanes tri-centenaires, la demeure des seigneurs de Puget ne se visite que depuis 1974. En effet, à cette époque, le tournage des "gens de Mogador" avait fait connaître le château, toujours habité par le 8<sup>e</sup> marquis de Barbentane (titre pontifical).

Parmi les nombreux trésors en ce lieu, les AVA ne manquèrent pas d'admirer les meubles en vernis "martin" dont le secret s'est perdu (il s'en trouve d'autres en Camargue au château d'Avignon), les papiers peints à la main au XVIII<sup>e</sup>, les lettres autographes de Louis XIV, les voûtes plates de P. MIGNARD qui leur rappelèrent l'hôtel de ville de PEYTRET, et surtout les niches à toit aménagées dans les pièces, originales dans leurs gypseries et portes d'angle.

Les AVA se retirèrent enchantés d'avoir visité une demeure restée intacte à travers la tourmente révolutionnaire, confiante en sa devise: "A SIDERE ROBUR" (ma force est dans mon étoile).

P.N.

## **UN PORTAIL BIEN SUCRÉ**

C'est l'une des surprenantes découvertes faites à l'occasion des travaux de restauration de la façade de St Trophime. En effet, ce véritable chantier-pilote au niveau mondial commence à ménager des surprises; L'une d'elles ayant vu la constatation de la

présence massive de sucre sur les pierres. Cette couche se comporte comme un véritable bouillon de culture de bactéries et serait à l'origine d'une partie non négligeable des altérations de la pierre. Les hypothèses sur l'origine de ce sucre privilégieraient un apport éolien de cellulose.

Les sujets d'étonnement ne manquent pas puisque nous avons pu apprendre que 42 sortes de pierres différentes ont été répertoriées sur le monument, l'une même constituant le trumeau provient d'Asie mineure ! Chacun de ces matériaux disparates (il s'agit de réemplois) nécessite un traitement personnalisé afin d'augmenter la cohésion interne de la pierre : micro-sablage, compresse et goutte-à-goutte de résine se succèdent ou se côtoient révélant peu à peu un édifice intact sous sa couche de gangue corrodée.

Dernière surprise en date, des traces de pierres précieuses (surtout des lapis-lazuli) décelées dans les yeux des statues des saints. Le portail, le soir venu, devait être véritablement impressionnant avec ses orbites brillantes et ces costumes peints de couleurs vives, surtout quand on sait qu'une lampe brillait au-dessus du porche (la trace en a été retrouvée).

Nous pourrions voir cet été, dévoilé, l'état d'avancement des travaux, il est déjà fort spectaculaire et gageons que de nombreux Arlésiens redécouvriront ce monument devenu familier.

P.N.

## **CHEZ NOS VOISINS**

À l'instar du sanctuaire de N.D. de la garde, les Stes Maries de la Mer possèdent en leur église fortifiée une intéressante collection d'ex-voto des XVIII<sup>e</sup> & XIX<sup>e</sup> siècles (1591 pour le plus ancien). Malheureusement, ces toiles se détérioraient rapidement et certaines avaient même été enlevées des murs.

Un couple de Milanais spécialisé dans la restauration de tableaux et amoureux de notre Camargue a entrepris gracieusement la remise en valeur de ce patrimoine unique, si bien que ce sont 35 œuvres qui retrouvent leur éclat et une seconde jeunesse. Les ex-voto sont désormais visibles car regroupés dans une grande vitrine murale sur le mur droit de la nef saintoise. Heureux curé Morel ! Il doit considérer le travail de M. & Mme ETTORE comme le dernier en date des miracles des saintes !

P.N.

# Programme

Nous reprendrons le programme publié par M. H. Dauphin, dans le bulletin n°1 de la Société des Amis du Vieil Arles (juillet 1903).

- 1 Publication d'un bulletin.
- 2 Démarches et campagnes pour le classement de monuments non encore classés.
- 3 Démarches et campagnes pour l'achat d'immeubles ou vestiges intéressants.
- 4 Démarches et campagnes pour l'exhumation de monuments enfouis.
- 5 Démarches et campagnes pour le dégagement de monuments de certaines constructions parasites.
- 6 Démarches et campagnes pour la restauration des monuments.
- 7 Démarches et campagnes pour la réparation des monuments.
- 8 Commission des fouilles au service du conservateur des musées
- 9 Lutte contre l'abus général de l'affichage.
- 10 Sauvegarde des noms typiques des rues, quartiers, boulevards...
- 11 Publication de guides catalogues de chaque musée.
- 12 Embellissement de la ville et mise en valeur des sites et monuments.
- 13 Demander la création d'un prix d'Arles à l'instar du prix de Rome.
- 14 Aide aux musées existants et aux créations nouvelles.
- 15 Organisation d'excursions, cours, conférences, visites commentées.
- 16 Faciliter la réunion de congrès archéologiques.
- 17 Aide au Syndicat d'Initiative.
- 18 Sauvegarde des monuments non classés et de biens particuliers.
- 19 Concours pour les jeunes des écoles.
- 20 Amélioration du gardiennage des monuments.
- 21 Restitution d'œuvres ou de monuments détenus par ailleurs.
- 22 Mesures contre le vandalisme.
- 23 Encouragement du folklore arlésien.

## **Pour répondre aux préoccupations actuelles, nous ajouterons :**

- 24 Documentation des constructeurs : propriétaires et entrepreneurs.
- 25 Publicité au bénéfice des réalisations réussies : restaurations et améliorations.
- 26 Inventaire des éléments constituant le patrimoine artistique secondaire de la ville d'Arles ; niches, portes anciennes, vieux hôtels.
- 27 Collaboration avec tous les organismes qui travaillent à la sauvegarde de la vieille ville.

En bref : **INFORMER - ENCOURAGER - COLLABORER**  
pour

**DÉGAGER - PROTÉGER - RESTAURER**  
le patrimoine historique et esthétique arlésien



Dépôt légal 2ème trimestre 1990 — Imp l'Homme de Bronze — Arles  
Directeur de la Publication : M. Venture  
Commission Paritaire : N° 52953